

pour attendre M. Villard ⁽¹⁾ qu'ils demandent et qui doit, disent-ils, intervenir dans le procès. Que dites-vous, messieurs, de ce nouveau genre de chicane pour éluder encore le jugement ? Comment cela peut-il cadrer avec leur prétendu empressement ; mais ils savent tout arranger à leur guise... ”

Lettre du même, 15 juin 1756 :

..... “ M. de Boulogne a été saigné deux fois dans un jour ; il a paru depuis se rétablir, mais il est retombé et on va le transporter aux eaux de Plombière où il restera probablement jusqu'au mois d'octobre ; je ne sais pas ce que la divine Providence nous réserve, mais il n'y a qu'à nous seuls à qui pareille chose puisse arriver ; je suis fait pour éprouver jusqu'à la fin toutes les disgrâces et les contrariétés qu'on peut supposer dans une affaire ; j'en suis tout hors de moi-même et je n'ai pas dormi depuis deux jours... ” ... Dans cette lettre que je ne puis citer en entier, le chanoine se plaint que son mémoire imprimé—qu'il a transmis à

plus expansif, plus causeur, plus aimable ; on le verra plus loin, si l'on veut bien continuer de me donner asile dans le Bulletin. Mais les deux députés du Chapitre sont également silencieux sur le compte de l'abbé de Beaujeu qui se trouvait à Paris à cette époque. Il vivait évidemment retiré et ne s'occupait pas des affaires contentieuses. Par contre, je trouve le passage suivant dans une lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu adressée à Mgr de Pontbriand, le 28 mars 1756 :

“ Je m'intéresse particulièrement à mad^e de Beaujeu, sans avoir l'honneur d'en être connu. J'ai été très touché de sa perte. J'ai pleuré pour la colonie celle de M. de Beaujeu (son mari). Je suis fort ami de M. l'abbé de Beaujeu, son frère ; j'ai été mêler mes larmes avec les siennes. J'ai fait pour cette respectable famille tout ce qui pouvait dépendre de moi.... Permettez que je fasse ici mon compliment à mad^e de Beaujeu à qui je n'écris point n'en étant pas connu, que comme je le suis de toutes les familles canadiennes à qui je suis fort attaché.”

(1) Prêtre du Séminaire de Québec qui se rendit en effet à Paris et qui ne retourna point en Canada.